du Haut-Rhin

## COMMUNE D'ILLFUR

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 068-216801522-20251013-CM202562-DE

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement

d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus

en fonction : 19 Conseillers présents 15 Séance ordinaire du 13 octobre 2025

DCM 2025.10.13-62

Sous la présidence de Monsieur Christian SUTTER, maire d'Illfurth

Etaient présents: Mesdames et Messieurs les adjoints au maire: Benoit GOEPFERT, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux: Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Eric APTEL, Régine DOLLÉ, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Pierre GANSER.

Étaient absents excusés et ont donné procuration :

- Monsieur Pierre Paul KIENTZ à Monsieur Christian SUTTER
- Madame Danielle BUHLER à Madame Emilie ERISMANN
- Madame Sylvie PERRIN à Madame Martine KLEINMANN
- Madame Carine TSCHIEMBER à Madame Fabienne BAMOND

Madame Fabienne BAMOND a été désignée comme secrétaire de séance.

## OBJET - COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU: PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT:

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2024 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque maire de présenter également ce rapport à son conseil municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

ILLFURTH, le 15 octobre 2025

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

Fabienne BAMOND Adjointe au Maire